

Elections aux Conseils d'UFR, Ecoles et Instituts

Le Directeur de l'EOST

- VU** le code de l'éducation,
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg,
- VU** les statuts de l'EOST

DECIDE

Article 1

Les élections générales des représentants des personnels enseignants-chercheurs, enseignants, BIATPSS et des étudiants au Conseil de l'Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST) se tiendront le **mercredi 2 avril 2025**.

Article 2

Les électeurs sont appelés à pourvoir :

- Collège A — Professeurs et personnels assimilés : ___ sièges
- Collège B — Autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : ___ sièges
- Collège des personnels BIATPSS : ___ sièges
- Collège des étudiants : 4 sièges

Article 3 :

Le calendrier des opérations électorales est fixé ainsi qu'il suit :

Dates	Opérations électorales	Observations
Lundi 3 mars 2024	Affichage des listes électorales (au plus tard 20 jours avant le scrutin)	
Mercredi 12 mars 2025 avant midi	Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi	Envoi électronique ou lettre recommandée avec AR ou déposée directement
Lundi 17 mars 2025	Publication et affichage des candidatures	
Vendredi 28 mars 2025	Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales des personnels et des étudiants dont l'inscription est subordonnée à cette obligation	Cette demande doit être faite au plus tard 5 jours francs avant le scrutin
Mardi 1 ^{er} avril 2025 avant 12 heures	Date limite de dépôt des procurations	
SCRUTIN Mercredi 2 avril 2025 de 9 heures à 16 heures Lieu : Manufacture de Tabac-Salle 001 1, cour des Cigarières 67000 Strasbourg		
Mercredi 2 avril 2025	Dépouillement des votes et établissement des procès-verbaux	
Vendredi 04 avril 2025	Proclamation et affichage des résultats	
Mercredi 09 avril 2025	Date limite de recours devant la commission de contrôle des opérations électorales (5 jours à compter de la date d'affichage des résultats)	La CCOE siège au tribunal administratif de Strasbourg

Les candidatures et les professions de foi doivent parvenir par voie électronique ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou être déposées à :

Monsieur Abderrahman BELLAHCENE
Bureau 215
Adresse _5, rue René Descartes
Mail abellahcene@unistra.fr

Article 4

M. Abderrahman Bellahcene est nommé Président du Bureau de vote.
Mme Christiane Muller et Mme Lachin Tajahmady sont nommées assesseurs.

Article 5

La campagne électorale est officiellement ouverte à compter de la date de publication de cette décision sur le site internet.

M. Jean-François Girard est chargé de l'organisation des élections et de l'exécution de la présente décision.

Strasbourg, le 27/01/2025

Le Directeur,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "UNIVERSITE STRASBOURG" and "SCIENTIFICO-TECHNIQUE" around a central emblem.